A savoir

- Seul le propriétaire d'un d'un document peut le détruire
- Si un document est indûment modifié :
 - on peut restaurer une des précédentes versions en utilisant la commande Fichiers / Consulter l'historique des révisions



puis dans Historique des révisions, choisir Restaurer cette révision



La date et l'heure de chaque modification ainsi que le nom de leur auteur sont automatiquement sauvegardés.

Partager ses documents avec une classe:

Partager chaque document individuellement au fur et à mesure des besoins est fastidieux et long (même si l'on peut partager plusieurs documents d'un seul coup), mieux vaut créer des répertoires.

- Créer un répertoire au nom approprié et le partager en «Consultation autorisée »
 - les élèves pourront lire les documents, en créer une copie mais ne pourront ni les modifier, ni les supprimer
- Créer un (des) sous-répertoires pour chaque type d'activité, les sous-répertoires hériteront de la caractéristique du répertoire parent => ils seront en lecture seule. Déposer les documents à partager
 - en pdf pour les documents à consulter et/ou à imprimer
 - en format Google Docs pour les documents qui devront être modifiés (exercices, devoirs).

 Pour pouvoir le modifier chaque élève devra en créer une copie : Sélectionner le ou les documents, cliquer sur *Autres* et créer *une copie*.



Collecter les travaux partagés :

Trois possibilités :

- Créer un répertoire idoine partagé en « *Modification autorisée* », chaque élève y déposera son travail ce qui automatiquement le partagera avec l'enseignant mais aussi avec les autres élèves (ce qui peut ne pas convenir selon les activités, la distribution des tâches).
- Chaque élève partage ses documents en « *Modification autorisée* » avec l'enseignant qui les glisse ensuite dans un répertoire non partagé. Seul l'élève et l'enseignant auront alors accès à ces documents.
- Chaque élève créé un répertoire qu'il partage en « *Modification autorisée* »avec l'enseignant. Il y déposera tous ses travaux.

Important :

- Adopter une convention précise de nommage des documents, par exemple : classe-prénom-activité-version => ACPO110-Robert-visite de l'exposition-2, de façon à pouvoir facilement retrouver le fichier de tel ou tel élève sans avoir à tous les ouvrir.
- A l'exception des lettres signées par leur auteur et des CV, demander aux élèves de toujours mettre leur nom et celui de leur classe en pied-de-page (ou en en-tête) de façon à pouvoir connaître l'auteur des documents imprimés.

